

Orangé de méthyle

SP-T-N

Danger



SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n°	: 105 199
Nom commercial	: Orangé de méthyle
Identification de la société	: JEULIN T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: 01 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classe de danger et code de catégorie
Règlement CE 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour la santé : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 3 - Danger (CLP : Acute Tox. 3)
Classification CE 67/548 ou CE 1999/45 : T; R25

Eléments d'étiquetage

Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- Pictogramme(s) de danger



Règlement CE 1907/2006

- Mention d'avertissement : Danger
- Mention de danger : H301 : Toxique en cas d'ingestion.
- Conseils de prudence
 - Généraux : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 - Prévention : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
 - Intervention : P301+P330+P310+P321 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.
 - Stockage : P405 : Garder sous clef.
 - Considérations relatives à l'élimination : P501 : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45 :

Symbol(s)



- : Toxic.
- : R25 : Toxique en cas d'ingestion.
- : S1/2 : Conserver sous clé et hors de portée des enfants.
S36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
- : S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Orangé de méthyle
SP-T-N
SECTION 2 Identification des dangers (suite)

S53 : Eviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Orangé de méthyle	: 100 env. %	547-58-0	208-925-3	----	----	T: R25 Acute Tox. 3 (H301)

SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : En cas de malaise consulter un médecin. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- | | |
|------------------------------|---|
| Moyens d'extinction | : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. |
| - Adéquats | |
| Risques particuliers | : Combustible. En cas de feu, présence de fumées dangereuses. Une température élevée peut libérer des gaz dangereux.
La décomposition thermique génère : Oxydes d'azote. Dioxyde de soufre. Monoxyde de carbone. |
| Protection contre l'incendie | : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome. |
| Procédures spéciales | : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. |

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- | | |
|----------------------------------|---|
| Précautions pour l'environnement | : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. |
| Mesures après fuite / épandage | : Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.
Rincer/diluer le résidu à l'eau.
Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
: Eviter la production de poussières. |

SECTION 7. Manipulation et stockage

- | | |
|---|--|
| Précautions lors du maniement et de l'entreposage | : L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition. |
| Manipulation | : Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes.
Eviter toute exposition inutile.
Ne pas respirer les poussières. |
| Stockage | : Après utilisation bien fermer le couvercle.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C) |

Orangé de méthyle

SP-T-N

SECTION 7. Manipulation et stockage (suite)

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Protection individuelle

- Protection respiratoire

: Eviter toute exposition inutile.

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

- Protection des mains

: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

- Protection de la peau

: Porter un vêtement de protection approprié.

- Protection des yeux

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

- Autres

: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.

Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

Nom chimique

: Orangé de méthyle, méthyle orange, hélianthine, orange III
acide [(diméthylamino-4)phénylazo]4-benzènesulfonique

Etat physique

: Poudre.

Couleur

: Orange.

Odeur

: Légèrement caractéristique.

pH

: H₂O 5 g/L (20 °C) :

Poids moléculaire

: 327,34

Point de fusion [°C]

: Aucune donnée disponible.

T°d'ébullition initiale [°C]

: Aucune donnée disponible.

Densité

: Non applicable.

Solubilité dans

: Eau. (20 °C) 5 g/L

Ethanol. (20 °C) 1 g/L

Point d'éclair [°C]

: Aucune donnée disponible.

Temp. d'autoinflammation [°C]

: Aucune donnée disponible.

Limites d'explosivité

: Non applicable.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

Matières à éviter

: Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

: Oxydes d'azote.

Monoxide de carbone.

Dioxyde de soufre.

Polymerisation dangereuse

: Ne se produira pas.

SECTION 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

- Inhalation

: Bien que l'on ne dispose d'aucune donnée relative à une éventuelle toxicité pour l'homme et les animaux, le produit est considéré comme dangereux à l'inhalation.

- Cutanée

: Nocif par contact avec la peau.

Peut provoquer une irritation de la peau.

- Oculaire

: Peut être irritant pour les yeux.

- Ingestion

: Toxique en cas d'ingestion.

Irritation de la peau (lapin)

: Aucune donnée disponible.

Irritation des yeux (lapin)

: Aucune donnée disponible.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Révision nr : 0

Date : 23 / 5 / 2013

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Orangé de méthyle

SP-T-N

SECTION 11. Informations toxicologiques (suite)

Irritation des membranes muqueuses (: Aucune donnée disponible.
lapin)

Effets cancérogènes

: (Colorants azoïques contenant un groupe arylamine) Cancérogène catégorie : 1B. Les colorants azoïques contenant un groupe arylamine cancérogène sont soupçonnés de posséder un potentiel cancérogène. Il est recommandé de manipuler ce produit comme si il possédait les propriétés toxicologiques de l'amine de base.

Effets mutagènes

: Aucune donnée disponible.

Toxicité vis-à-vis de la reproduction

: Aucune donnée disponible.

Effets tératogènes

: Aucune donnée disponible.

Autres informations toxicologiques

: A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

SECTION 12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques : Aucune donnée disponible.
Eviter le rejet dans l'environnement.

CL50-48 Hrs - Daphnia magna [mg/l] : Aucune donnée disponible.

DThO (gO2/g) : Aucune donnée disponible.

DBO 5 (gO2/g) : Aucune donnée disponible.

Potentiel de bio-accumulation : Aucune donnée disponible.

Informations sur l'élimination : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Les contenants ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.
Ne pas réutiliser les containers vides.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Procédures d'élimination des déchets : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

SECTION 14. Informations relatives au transport

- Proper shipping name : 2811 SOLIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A., 6.1, III, ADR (ORANGE DE METHYLE)

- No ONU : 2811

- I.D. n° : : 60

Transport terrestre

- ADR/RID : Class : 6.1
Group : III

Transport par mer

- GGVE/GGVSee classe : UN 2811 TOXIC SOLID, ORGANIC, N.O.S. (ORANGE DE METHYLE)

- Code IMO-IMDG : 6.1

- Classe : III

- Groupe d'emballage

Transport aérien

- ICAO/IATA : UN 2811 TOXIC SOLID, ORGANIC, N.O.S. (METHYL ORANGE)

- IATA - Classe ou division : 6.1

Groupe d'emballage IATA : III



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5
Révision nr : 0
Date : 23 / 5 / 2013
Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Orangé de méthyle

SP-T-N

SECTION 14. Informations relatives au transport (suite)

SECTION 15. Informations réglementaires

Autres : Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations

Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

Jeulin

Règlement CE 1907/2006